

par Jacqueline Gascuel

1989, année de la Révolution ? de l'abolition des privilèges ?

Toutes les bibliothèques se préparent à commémorer la Révolution française et découvrent à cette occasion un foisonnement extraordinaire de documents à mettre en valeur ou à faire circuler... Elles découvrent aussi toute la richesse de l'imaginaire révolutionnaire, de son rayonnement par delà les frontières... Et nos collègues étrangers qui viendront cette année à Paris, à l'occasion de la 55^{ème} Conférence de l'IFLA attendent sûrement beaucoup de leur visite en France, en cette année du Bicentenaire. Mais il est des révolutions plus immédiates auxquelles nous aspirons et que nous voulons faire avancer. Les bibliothèques doivent faire face à l'afflux du public et à sa diversité ; elles doivent promouvoir le développement des sciences de l'information et la modernisation des techniques de communication ou de conservation ; elles doivent s'adapter à la décentralisation et aux nouvelles compétences des collectivités territoriales.

Et quand nous disons "bibliothèques", nous ne parlons pas de tel ou tel type d'établissement dont nous ferions la bibliothèque idéale, la bibliothèque par excellence, la bibliothèque phare, mais bien de l'ensemble du réseau des bibliothèques françaises. Faut-il le redire une fois de plus ? Nous sommes fermement convaincus de l'unité de ce réseau et nous sommes vivement tentés de penser que ceux qui ne perçoivent pas cette unité ou entreprennent de la défaire, ne se battent que pour quelques privilèges surannés.

Quant à nous, nous ne voulons voir revenir ni le temps des sinécures, ni celui de la dissociation entre les fonctions nobles des bibliothèques (patrimoine, études et érudition) et les fonctions vulgaires (les "populaires") ! Nous savons que les bibliothèques ont besoin de leur unité pour :

- harmoniser les politiques de sélection, d'acquisitions et d'élimination des documents et répondre, ensemble, à toutes les attentes du public ;
- développer les catalogues collectifs et créer une base bibliographique nationale en rendant compatibles les différents systèmes informatiques actuellement mis en place ou encore en gestation ;
- faire reconnaître les fonctions des conservateurs, des bibliothécaires et des employés de bibliothèque et préserver la mobilité des personnels, qui est formatrice et garante de la cohérence du réseau ;
- insérer la formation professionnelle dans les cursus universitaires sans méconnaître la valeur de la confrontation des pratiques bibliothéconomique, en particulier dans le domaine des techniques nouvelles ;
- agir de concert avec l'ensemble des professions du livre pour que notre culture demeure plurielle.

Cette unité, elle repose sur une volonté forte : celle de tous les bibliothécaires ! C'est eux qui savent désenclaver leurs bibliothèques et font vivre la coopération ; c'est eux qui doivent obtenir des pouvoirs publics la mise en oeuvre d'une politique nationale des bibliothèques et de la documentation.